



Les Ateliers du Développement Durable

Atelier 1.4 - Certificats d'Economie d'Energie

Exemples en région Rhône Alpes

18 octobre 2007

Rhônealénergie-Environnement

Agence régionale de l'énergie de Rhône Alpes

Cible : collectivités

Domaines d'intervention :

- Energies renouvelables
- Maîtrise de l'énergie et efficacité énergétique
- Développement durable

Animation sur les CEE

- Groupe de travail général, bailleurs, syndicats
- Interventions d'information auprès des collectivités
- Discussions DRIRE et dossier simplifié
- Commentaire et avis/négociations et offres obligés
- Projet de fonds régional CEE

Exemples en Rhône-Alpes

- CEE sur une station de pompage
- le SIGERLy et ses communes adhérentes
- Métro de Grenoble : Eclairage Performant : édition de bons d'achat CEE
- OPAC 38 : approche globale et stratégie

CEE sur une station de pompage

Pour une collectivité en Rhône-Alpes

- remplacement de moteur de pompes d'irrigation avec variation de fréquence.
- maîtrise d'œuvre collectivité
- offre de subvention sur l'investissement en échange des CEE

Station de pompage

Variateurs électroniques de vitesse installés sur 5 pompes (3 de 110kW et 2 de 37kW)

Calcul selon l'opération standard IND-UT-02

$$400 \text{ kW} \times 12\,0000 = 4\,848\,000 \text{ kWh Cumac}$$

Proposition EdF pour les CEE : 8 000 €

Valeur des CEE = 0,1650 c€/kWh cumac
(8,25% de la pénalité)

Campagne éclairage performant

La Métro Grenoble

Cadre : Plan climat local

Objectifs :

- informer le grand public
- favoriser la vente de LFC
- media = journaux, radios, arrières de bus
- 21 magasins partenaires
- Distribution de 9 000 bons de réduction d' 1 €(en partenariat avec EDF et GEG), 4000 retours



Vivons éclairés, soyons économes

1 €^{TTC} de réduction
à valoir en caisse sur l'achat
d'une lampe basse consommation
de classe A avec une durée de vie ≥ 6 000 h



Plan climat local
LA MÉTRO

Valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2006. L'utilisation de ce bon pour tout autre achat donnera lieu à des poursuites.
Magasins participants à l'opération : Carrefour St Egrève, Carrefour Meylan, Carrefour Echirolles, Géant Saint Martin d'Hères, Géant Fontaine, Leclerc Schardieu, Leroy Merlin Saint Egrève, L'Entreprise du Bricolage Saint Martin d'Hères, Bricomarché Seyssins, Castorama Saint Martin d'Hères.



Equivalence KWh cumac :

- Equivalent en KWh cumac d'**1 lampe**
- fluo compact = **230 kWh cumac**
- **Total kWh cumac de la campagne :**
230 kWh cumac x 3934 lampes =
904 820 kWh cumac
- Répartition finale théorique
 - EDF (3/11) : 246 769
 - GEG (5/11) : 411 282
 - Métro (3/11) : 266 769



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAR-EQ-01

Lampe fluo-compacte de classe A

1. Secteur d'application

Bâtiment résidentiel : maisons individuelles et appartements existants.

2. Dénomination

Mise en place d'une lampe fluo-compacte de classe A (ou encore appelée lampe basse consommation).

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Sans objet

4. Durée de vie conventionnelle

7,5 ans

5. Montant de certificats en kWh cumac

230 kWh cumac

Conclusion

- les CEE ont permis de donner une nouvelle dimension à la campagne
- le coût de revient des coupons est élevé
- chaque partenaire est indépendant
- la Métro voudrait déposer ses certificats mais doit cumuler avec d'autres actions

Le SIGERLy et ses adhérents

Principe

- « protocole d'accord en faveur de l'efficacité énergétique »
SIGERLy /EDF
- Action SIGERLy ou communes adhérentes → CEE cédés à EDF
par convention tripartite d'application du protocole d'accord

Processus

- Projet : Ex : remplacement de chaudière.
- SIGERLy contacte EDF → : proposition financière.
- Si accord, conventions tripartites EDF/SIGERLy / commune
- EDF récupère un justificatif de travaux auprès de la commune (PV de réception, facture...) et lui verse directement l'argent sous forme d'un titre de recettes.

Le SIGERLy et ses adhérents

- **Avantage pour les communes :**
 - aide financière parfois significative
 - pas de délibération coup par coup → délibération SIGERLy initiale
 - le SIGERLy fait l'intermédiaire entre EDF et les communes
 - EDF fait le montage de dossier auprès de la DRIRE
- **Avantage pour EDF : récupérer des CEE dans un « parc » de 56 communes.**

Le SIGERLy et ses adhérents

Avantages pour le SIGERLy :

- EDF dépose les dossiers auprès de la DRIRE
- incitation à la MDE pour les communes
- pas de transfert d'argent à gérer
- valorisation tout de suite pour un montant connu, plutôt que de conserver les CEE en vue de les vendre à un prix inconnu dans quelques années
- Pas d'exclusivité : on peut très bien aller voir un autre obligé
- Pas de montant fixe : possibilité de négocier
- Protocole d'accord et conventions acceptés par le contrôle de légalité

L'OPAC 38 et les CEE

- 22 000 logements en Isère
 - Objectif : trouver une place dans le marché des CEE pour améliorer les logements existants
 - Méthode : approche globale du potentiel et affectation des recettes CEE sur les travaux impossible à monter sans coup de pouce
- ➔ CEE = levier de réponse au défi dans le secteur de l'habitat

Estimation du potentiel

Nature des travaux	Nb logts	CEE (MWh)	Invest k€	CEE=1cts k€	Part de l'inv %
Menuiseries	500	11 850	1500	119	7,9%
Isolation toiture terrasse	40	895	32	9	27,8%
Remplacement convect.	88	343	220	3	1,6%
Conversion fioul/gaz	100	11 800	150	118	78,7%
Création VMC	500	7 156	500	72	14,3%
Isolation ext. façade	150	10 221	255	102	40,1%
Chaudière collective	100	11 000	150	118	78,7%
Ampoules fluocompactes	3000	810	9	8	90,0%

Estimation du potentiel accéléré

			CEE (MWh)	Invest k€	CEE=1cts k€	%
Année moyenne						
TOTAL			54 065	2 816	549	19%

Coût d'un dépôt annuel = 862 €

Rythme accéléré

TOTAL			120 631	6 547	1 206	18%
--------------	--	--	----------------	--------------	--------------	------------

Coût d'un dépôt annuel = 1869 €

Accélération

TOTAL			120 631	3 740	1 206	32 %
--------------	--	--	----------------	--------------	--------------	-------------

Consultations des Obligés

- plan d'entretien annuel actuel : 54 GWh Cumac (NB : 3/1000 de l'obligation nationale)
- possibilité d'accélération : 120 GWh/an si CEE à 1 cts

MAIS

- les offres portent essentiellement sur les systèmes énergétiques ou les opérations communicantes
- aucun obligé n'a fait d'offre globale
- la valeur actuelle est très faible (CEE bradés !)

Stratégie OPAC 38

- à la marge, négocier un minimum de “CEE sexy” sur des opérations médiatiques
- ne pas “brader” par des CEE en solde”
 - déposer un maximum de dossiers au registre comme une stratégie financière de l’organisme
 - si pas de hausse forte des obligations en deuxième période, pas de marché !

Conclusion pour les collectivités

- CEE = outil standardisé et évolutif d'évaluation d'économies d'énergie
- Opportunités mais logique de marché (offre ciblée, prix minimal...)
- Dépôt dossier pas si complexe et prix de gestion faible
- Choix stratégiques pour les maîtres d'ouvrages variables :
 - Opérations ponctuelles selon opportunités
 - Convention avec obligés
 - Dépôt de dossier et négociation obligés
 - Autres solutions à inventer
- Il est souhaitable
 - d'estimer les potentiels et les enjeux
 - de vérifier les procédures internes de justification des actions et preuves
 - d'établir une politique relative aux aides attribuées (régions, dpts...)